

## Recommandations pour le dosage de la toxine céréulide chez les nourrissons ayant consommé un lait concerné par le rappel des laits infantiles – Février 2026

proposées par la Société Française de Pédiatrie (SFP), le Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP), le Groupe Francophone d'Hépatologie-Gastroentérologie et Nutrition Pédiatriques (GFHGNP), le Comité de Nutrition de la SFP, la Société Française de Néonatalogie (SFN), la Société Française pour l'étude et la prévention de la Mort Inattendue du Nourrisson et de l'Enfant (SFMINE), la Société Française de Pédiatrie Médico-Légale (SFPMML) et la Société Française de Médecine Périmatale (SFMP)

Paris, le 16 février 2026

### **Indications de recherche de la toxine céréulide :**

La recherche de la toxine céréulide est recommandée en cas de mort inattendue du nourrisson et dans les formes graves de toxi-infection chez les nourrissons ayant consommé un lait concerné par le rappel des laits infantiles.

Sont considérés comme ayant une forme grave de toxiinfection à la céréulide tous les enfants dont les symptômes justifient une hospitalisation et qui ont consommé un lot de lait infantile concerné par le rappel.

---

### **Mesures en cas de suspicion de forme clinique grave :**

Si une forme clinique grave d'intoxication à la céréulide est suspectée, il est recommandé de conserver la boite de lait infantile en question et de recueillir les premières selles de l'enfant afin de rechercher la toxine dans la poudre de lait et dans les selles. Une recherche de pathogène responsable de gastroentérite devra également être réalisée dans les selles.

---

### **Cas non concernés par ces mesures :**

Ces mesures ne concernent pas les nourrissons ayant des symptômes digestifs, quels qu'ils soient, survenus plus de 12 heures après l'ingestion d'un lait infantile potentiellement contaminé.

*Ces recommandations sont proposées à dater du 16 février, et seront mises à jour selon l'évolution de la situation sanitaire.*